

Décider des règles, prononcer la disgrâce : à l'UdL, la présidence toute-puissante

Lyon, le 18 juillet 2019.

Avant les fermetures des établissements, voici quelques nouvelles récentes de l'IDEX et la COMUE... Deux épisodes qui en disent long sur l'impunité de dirigeants libres de faire le pluie et le beau temps sur l'enseignement supérieur lyonnais et stpéhanois.

I dex : on est en retard, changeons la date limite !

Une nouvelle fois, les règles du « concours » ont été modifiées a posteriori pour favoriser Lyon : un dossier devait être déposé sur le site de l'ANR le 12 juillet à 13 h et le jury devait se réunir en septembre ; tout cela a été reporté sine die après l'heure de dépôt.

Ce qui a beaucoup surpris dans l'autre site soumis à conditions à 2 ans, Montpellier. Nous reproduisons ci-contre le message d'étonnement diffusé à l'université de Montpellier. Nous y apprenons que devaient être déposés le 12 :

- un rapport d'activité sur 2 ans
- un dossier d'évaluation avec des annexes ;
- des courriers de validation du modèle d'université-cible signés par tous les partenaires.

Nous notons que malgré plusieurs demandes, à Lyon, **strictement aucun de ces éléments n'a été donné aux administrateurs des établissements**

Message diffusé à Montpellier le lundi 15 juillet

Chers collègues, chers étudiants,

Permettez-moi de vous communiquer deux informations importantes :

1. Je suis heureux de vous annoncer **la parution du rapport correspondant à nos deux premières années d'activité**. Vous pouvez le télécharger en [version française](#) ou en [version anglaise](#) ; une version consultable [en ligne](#) sera complétée par son équivalent en anglais dans les jours qui viennent.

Je tiens ici à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à ce rapport ; comme toute oeuvre humaine, il est certainement perfectible, mais j'espère qu'il rend compte de l'énergie et de l'enthousiasme dont vous avez fait preuve dans le déploiement de ce projet collectif.

2. Environ trois heures **après** l'heure limite de dépôt du rapport, j'ai reçu un message de l'ANR m'indiquant que **l'évaluation est reportée**. Cette décision de dernière minute semble avoir été prise pour tenir compte de la situation complexe sur le site de Lyon. Pourtant, à Montpellier, tout était prêt : le dossier d'évaluation, les annexes, le rapport d'activité sur 2 ans, et les courriers de validation du modèle d'université-cible signés par tous les partenaires.

Vous appréciez comme moi la concision du message de l'ANR que je reproduis ci-dessous.

Objet : Report de l'examen du projet MUSE

Date: 12 juillet 2019 à 15:55:11 UTC+2

Le projet MUSE doit être évalué par le jury international à mi-parcours de sa période probatoire. La date à laquelle devait être déposé le dossier préparé à cette fin avait été fixée au 12 juillet 2019. Cette date est modifiée. En conséquence, vous n'avez aucun document à remettre aujourd'hui.

Vous serez informés ultérieurement des nouvelles dates de soumission et d'audition.

La procédure I-SITE est décidément hors norme, mais ces perturbations, dont je n'ai pas connu d'équivalent en plus de 30 ans de carrière, ne nous empêcheront pas de poursuivre nos efforts.

Bien cordialement,
François PIERROT,
Directeur exécutif de l'I-SITE MUSE

avant qu'ils ne votent (alors que le vote avait semble-t-il pour but de permettre la signature des courriers de validation)...

ComUE : gare à qui offense Bouabdallah

Le 9 juillet, Khaled Bouabdallah a été largement réélu à la présidence de la ComUE.

Hugues Benoit-Cattin, un professeur de l'INSA très impliqué dans la COMUE depuis 4 ans comme directeur de la « Fabrique de l'innovation », a eu l'outrecuidance de se présenter contre lui en émettant des critiques sur le fonctionnement passé.

Le 11 juillet, il recevait une lettre mettant fin à sa mission à la Fabrique de l'innovation, avec une mise à pied immédiate, au motif que sa candidature aurait « rompu le lien de confiance ».

Voilà qui donne une idée du fonctionnement possible de la future université-cible, où beaucoup seront nommés (ou au moins devront voir leur désignation approuvée) par le président de l'université-cible. Ce sera notamment le cas des directeurs de pôle (désignation approuvée).

Bonnes vacances à tous !

Démocratie et transparence à l'Université de Lyon

www.dtul.fr